



# Le Courrier du CEDER

N° 15 - septembre 2009

## DOSSIER ÊTRE ÉCO- CONSOMM'ACTEUR

**ACTUALITES..... p 2**

**FICHE TECHNIQUE : textiles biologiques .. p 9**

**ÊTRE ÉCO-CITOYEN : se transporter malin ..... p 10**

**ACTIONS ..... p 11**

**LE CEDER & VOUS ..... p 12**

## ÉDITO

### QUE PEUT FAIRE UN CONSOMMATEUR POUR ÊTRE PLUS "VERT" ?

Que l'on soit sensibilisé ou indifférent aux problèmes environnementaux, on ne peut échapper aujourd'hui à la multitude d'informations, et d'interrogations sur ce sujet d'actualité qu'est la consommation responsable, appelée également consommation durable, verte ou encore l'écoconsommation.

Les termes se multiplient aussi vite que les initiatives. La France assiste au développement des AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), des SEL (Système d'Echange Local), de l'éco tourisme, des achats éthiques ou solidaires, des coopératives biologiques, etc qui font aujourd'hui partie intégrante du paysage de la consommation et ne sont plus réservés à une minorité dite "écolo".

Consommer responsable, c'est faire en sorte que l'impact environnemental de ses achats (ou non achat), soit réduit. Mais comme sa définition, la consommation responsable n'est pas un sujet simple car une multitude de critères est à prendre en compte pour faire le "bon" choix.



Heureusement, il existe des repères simples et facilement identifiables par les consommateurs : les écolabels. Ce sont des "logos" qui sont apposés sur les emballages de certaines catégories de produits

de consommation courante. Les écolabels visibles sur le marché français, sont NF Environnement et l'Ecolabel européen. Ces écolabels signifient que le produit répond à un cahier des charges strict qui permet d'avoir la garantie que le produit est de qualité et que ses impacts environnementaux sont réduits. Les écolabels sont officiels et les critères sont révisés à la hausse, en moyenne tous les trois ans.

La liste complète des catégories de produits écolabellisés est disponible sur : <http://www.ecolabels.fr/fr/recherche-avancee/categorie-de-produits-ou-services-certifies>

Et il y a aussi les produits biologiques repérables par les logos officiels français et européens (AB et l'épi européen) qui garantissent que cette agriculture est réalisée sans recours aux produits chimiques et dans le respect de l'environnement.

A vous maintenant de jouer et d'acheter sans vous tromper. Chercher sur les emballages où sont "cachés" les logos des écolabels et biologiques !

Emily SPIESSER - Département éco-conception consommation durable de l'ADEME



### Campagne 2009 : un bon cru

Pour la quatrième année consécutive, le CEDER en partenariat avec le Pays Une Autre Provence a lancé une campagne de sensibilisation aux économies d'eau au quotidien : "chaque goutte compte" du 20 Juillet au 30 Septembre. En effet, la diminution de la ressource en eau est un symptôme du changement climatique, il faut donc réagir... L'objectif principal de cette campagne est de sensibiliser les habitants aux éco-gestes et d'inciter à des comportements plus économes.

Voici le dispositif mis en place pour cette campagne :

- Affiches annonçant le déroulement de la campagne distribuées dans les différentes communes du territoire.
  - 3 modèles de cartes postales avec des conseils pour préserver la ressource en eau ont été envoyés (soit 32 000 exemplaires) aux 130 mairies et aux offices de tourisme.
  - Affichettes pour les gîtes et hôtels traduites en 3 langues étrangères reprenant les gestes à adopter pour économiser l'eau sont téléchargeables sur les site du CEDER, du Pays et des mairies
  - Guide complet de la campagne, qui présente tous les conseils téléchargeable sur les sites du CEDER, du Pays et des mairies
  - Achat groupé de matériel hydro économe à tarif préférentiel du 6 au 20 septembre.
  - La campagne se terminera par une visite de site d'un chantier de récupération d'eau de pluie.
- Pour appuyer tous ces outils, des

moyens de communication renforcé ont été mis en place (2 campagnes sur 4 radios et plus de 40 parutions dans la presse locale). Les premiers résultats de cette campagne sont marqués par une recrudescence du nombre de demandes de renseignements sur les économies d'eau et la récupération d'eau de pluie. De plus, le site du CEDER, où sont disponibles la plupart des outils, connaît une très forte hausse de sa fréquentation. En effet, dès le deuxième jour de la campagne le site à enregistré une augmentation de 70 % des visites.

Cette année encore l'eau est un enjeu majeur sur notre territoire et un sujet qui sera de plus en plus sensible avec le changement climatique, chacun peut et doit faire un geste à son niveau pour préserver cette ressource précieuse.

Romain FAVIER



Pose de réducteur de débit



Différents réducteurs

## FORMATION MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE : EN SURCHAUFFE !

*Le pôle maîtrise de l'énergie, mis en place depuis quelques années au CEDER, se développe fortement en haut Vaucluse. Dans ce projet, cette année, l'accent a été mis sur la formation de relais et des acteurs en contact avec les populations en grande précarité. Un champ où tout reste à faire.*

*Pour se lancer dans les actions de grande envergure, le CEDER a souhaité sensibiliser les acteurs sociaux en les formant. Une journée d'information est proposée, les premières sessions ont reçu un franc succès...*



Les outils remis lors de la formation MDE

Dans le cadre de ses actions de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie en haut Vaucluse, le CEDER a souhaité mettre l'accent sur la formation des partenaires de l'action sociale au sens large. Une action qui s'adresse aux conseillers(ères) en économie sociale et familiale, aux assistantes sociales, aux référents RMI, aux bailleurs HLM...

Régulièrement en contact avec les bénéficiaires de logements sociaux par le biais de dossiers d'impayés énergétiques par exemple, ces professionnels sont un premier relais d'information.

Cinq sessions d'une journée d'information intitulée "gestes et actions simples en situation de précarité énergétique" sont programmées sur l'année 2009.

Actuellement, deux d'entre elles ont été réalisées, 23 partenaires de l'action sociale ont été sensibilisés et plus de 1 000 outils pédagogiques distribués.

Le bilan réalisé de ces journées est positif, pour preuve, les retours des participants correspondent à une vraie demande des acteurs de terrain.

Pour ce projet, nous avons pu bénéficier du soutien technique de l'Unité Territoriale du haut Vaucluse, à travers son service Insertion, qui a été un relais de communication indispensable pour la mise en place de la formation.

Un partenariat est en discussion actuellement avec l'UTHV pour développer d'autres projets sur cette thématique, à moyen voire long terme...

A suivre !

Laëtitia PELLERÉY

## ÉCO-ÉCOLE : 100 % DES PROJETS LABÉLISÉS

Eco-école, projet porté par L'Office Français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe (FEEE), est un programme international qui, depuis 15 ans et dans 40 pays, encourage les partenaires de l'école (gestionnaires des bâtiments, équipes pédagogiques, élèves, parents d'élèves, intervenants extérieurs, élus...) à construire ensemble un projet d'éducation à l'environnement pour leur territoire. Le dispositif propose l'éducation à l'environnement comme support transversal pour la réalisation du programme éducatif. Eco-école s'adresse aux établissements scolaires, qui, par les activités pédagogiques qui s'y déroulent, par les ressources environnementales qui y sont consommées, par les partenariats qui s'y nouent, offrent un cadre majeur d'action pour la pratique de l'éducation à l'environnement, du développement durable et de l'éco-responsabilité.

Le principe propose un accompagnement méthodologique éprouvé, des outils adaptés, une communication autour du programme et un dispositif de coordination nationale doté de moyens humains permanents. Relayé localement par le CEDER comme organisme reconnu, la démarche comporte plusieurs étapes de travail et de validation qui portent sur des champs thématiques spécifiques (eau, énergie, alimentation, déchets, biodiversité).

Le CEDER félicite les 5 écoles labélisées cette année : l'école primaire Notre Dame de Nyons, l'école du bout du monde de Venterol, l'école Renaud Séchan de Mirabel aux Baronnies, l'école primaire de Savasse et celle de Cléon d'Andran. Les demandes affluent ce qui démontre la crédibilité de la démarche et la reconnaissance du CEDER comme interlocuteur privilégié.

Aujourd'hui 10 dossiers sont en cours dont l'école primaire de Saint Maurice sur Eygues, les écoles élémentaires de Mollans sur Ouvèze, Vinsobres et du Poët Laval, l'école Margerie de Montélimar ainsi que les 5 écoles labélisées en 2009.

Un grand bravo aux écoles labélisées et bon courage aux nouvelles inscrites !

Laëtitia PELLERÉY



Stand éco-école sur la foire



*À l'heure où tout est accessible en temps et en heure. À l'heure où les fibres optiques nous apportent tout sur un plateau, l'homme dans sa qualité d'être pensant est bien une petite chose qui ne pense plus et consomme parce qu'il le faut, parce qu'il a envie. Les besoins primaires sont bien loin dans sa conscience et rien n'est bien meilleur que le dernier tube à la mode, le dernier vêtement signé... Les médias ont depuis bien longtemps compris et mis la main sur ces pulsions d'achat en créant, y compris chez les plus jeunes, un monde où tout est à portée de rayon... de supermarché !*



Qu'est ce que la consommation ?  
réponse : une invention humaine...  
Selon diverses sources institutionnelles : la consommation est l'acte d'achat et l'utilisation de biens et services, généralement dans le but de satisfaire ses besoins ou ses désirs. Elle est le fait des consommateurs, des entreprises et de l'État. Les phases complémentaires de la consommation sont la production et la distribution. La consommation, exercée comme fonction économique par les ménages fait partie du cycle économique général". Sociologiquement la consommation est vécue comme un acte essentiel de la vie en société, particulièrement dans le contexte de la société de consommation. Il est possible de définir la consommation sous un angle éventuellement non

financier, en étudiant notamment, les motivations de la consommation, les influences, l'usage des biens et services consommés, leur rôle symbolique. Mais dans la réflexion récente apparaît, en opposition à cette définition et au système de marché économique qui l'entoure, la notion de consommation responsable c'est un phénomène socio-culturel récent, principalement dans des milieux "alternatifs". Elle exprime l'idée selon laquelle il est possible de "voter avec son caddie" en choisissant à qui nous donnons notre argent, en choisissant d'acheter plus seulement de manière consumériste, mais en tenant compte du "développement durable". Ce refus de la consommation "aveugle" pousse la critique de la surconsommation,

selon les termes parfois employés, voire du principe de la consommation matérielle elle-même à des mouvements, d'anti-consommation, de simplicité volontaire, les attitudes d'ascétisme. Plus simplement, les personnes interrogées notamment lors de la foire éco-biologique Naturellement pensent qu'il y a un trop grand déséquilibre entre l'homme, ses besoins et son environnement et qu'il est important de replacer l'individu dans un processus de consommation qui respecte l'environnement, la santé et les autres ! Pourtant entre la surconsommation et l'éco-consommation il n'y a parfois qu'un pas. Si déjà les désirs sont revus à la baisse et rejoignent les besoins réels, l'individu ne consommera fondamentalement que ce dont il a besoin, c'est à dire moins !

La démarche globale pourrait être (mal) résumée ainsi : 1/ identifier nos vrais besoins 2/ choisir la qualité des produits 3/ retracer leur provenance 4/ appréhender les conséquences sur l'environnement (et les rejets de CO2). En agissant sur notre consommation nous réduisons nos impacts environnementaux, nos émissions de gaz à effet de serre et nous luttons contre le changement climatique.

## ÊTRE CONSOMM'ACTEUR AU QUOTIDIEN



### Pourquoi éco-consommer ?

Voilà une démarche qui peut être perçue non seulement comme dans l'air du temps mais aussi comme indispensable pour lutter contre le changement climatique.

Car l'objectif est bien là : répondre le plus vite possible aux enjeux environnementaux de façon individuelle et collective par des gestes qui ne seront jamais anodins.

A bien réfléchir, pour devenir un consomm'acteur il suffit de peu. En faisant une retrospective de nos modes de consommation nous pouvons facilement identifier les domaines dans lesquels nous pouvons agir immédiatement.

### Posons-nous quelques questions.

Quels produits j'achète, dans quelle quantité ? De quelle qualité ? Qu'est-ce que je mange ? Comment est-ce que je me déplace ? Comment je choisis mes vacances, mes voyages ? Quelle est ma consommation énergétique dans mon logement, au bureau...

### Comment faire ?

Nous pouvons tous sur tous, sur l'ensemble de ces points, améliorer nos comportements de consommation rapidement et sans renoncer au confort. Il ne s'agit pas de tout révolutionner en même temps mais de prendre de nouvelles habitudes et de s'y tenir : en allant chercher le pain et les enfants à

l'école à pied. De nombreux gestes quotidiens permettent de passer à l'action : maintenir le chauffage à 19°C et mettre un pull si nous avons froid, éteindre les veilles, manger bio, local, de saison en évitant les gaspillages, faire un compost ou un lombricompostage sur le balcon...

Nous pouvons choisir des produits ménagers avec éco-recharge et utiliser les quantités recommandées par le fabricant. En lavant à 30°C son linge nous économisons de l'énergie et le linge est aussi propre. Préférons des objets simples et robustes (hi-fi, téléphone portable) plutôt que fragiles et sophistiqués. En cas de renouvellement, nous pouvons nous efforcer de choisir de l'électroménager peu énergivore. Réparons, recyclons, donnons, trions pour éviter le surplus de déchets et d'achats...

### Montrer l'exemple et transmettre ?

Bref la liste est longue et non exhaustive, toute initiative est bonne à prendre. Être éco-consommateur c'est appliquer un comportement économe et raisonné à tout moment de sa vie : en famille, au travail, dans une association... en pensant à avoir le plus petit impact écologique possible pour pouvoir, simplement "influencer" et montrer l'exemple à notre entourage, à nos enfants.

Cette prise de conscience nous fera devenir des consommateurs avertis.

Notre démarche est alors réfléchie et nos choix sont justifiés. Il ne s'agit pas de devenir à tout prix un anti-consommateur voire "décroissant" mais de choisir son niveau d'implication et de se rééduquer pour avoir une consommation en fonction de ses besoins, juste et équilibrée. Chacun est libre de ses choix, le plus petit geste raisonné et raisonnable sera alors un bien pour l'environnement.

### Agir aujourd'hui pour demain ?

En étant conscients, attentifs à nos gestes et responsables de nos actes, nous pourrions gagner un peu de temps face au changement climatique pour laisser le temps aux adultes de demain de trouver d'autres solutions qui leur permettront de s'adapter aux grands changements déjà en marche.

*Perrine DYON*



## TRI ET DÉCHETS : ACTES CITOYEN

Les déchets que nous produisons sont d'abord des produits achetés ; de ce fait réduire nos déchets c'est faire des choix de produits respectueux de l'environnement, c'est aussi en optimiser l'usage.

Cela passe par un entretien des appareils afin de leur assurer une durée de vie plus longue, mais aussi par une bonne analyse des besoins (bonne dose de produit par rapport à la taille du foyer et à ses habitudes de consommation, vérification de la date de péremption lors de l'achat...).

Une étude ADEME de 2007 a permis de mettre en évidence qu'une économie de 33 kg /an/foyer peut être réalisée simplement, à travers des choix éco responsables.

Ces choix répondent à des questions simples :

- Ce produit est-il réutilisable ?
- Puis-je trouver le même produit sans emballage ou avec un emballage moindre ?
- L'emballage est-il recyclable et/ou issu de matières recyclées ?
- Le produit propose-t-il des éco-recharges ?

Le tri de ses déchets est alors facilité, aussi bien en volume de stockage (moins d'emballage = moins de place) qu'en ce qui concerne les doutes auxquels nous sommes tous confrontés (dans quelle poubelle dois-je mettre cet emballage ?).



Des choix quantitatifs adaptés permettent d'éviter de jeter des "trop-pleins alimentaires" qui coûtent chers à la collectivité. C'est elle qui assume la gestion des déchets ménagers, paye pour leur prise en charge en fonction du tonnage. Plus celui-ci sera réduit, moins la collectivité payera, plus il sera envisageable de juguler la hausse du service de collecte des déchets. Pour ceux qui vivent en maison individuelle, la production de compost est une alternative autonome pour se débarrasser de la fraction fermentescible de ses déchets.

Réduire ses déchets (qu'ils soient recyclables ou non) c'est faire des choix qui engagent, parfois plus coûteux, c'est



être responsable et se donner la possibilité de réduire l'impact environnemental lié à son mode de vie. Cela nécessite des modifications comportementales et une réflexion qui peuvent, d'abord, sembler durs à surmonter (revoir ses habitudes) mais ce n'est qu'à travers l'accumulation de décisions et de prises de responsabilités individuelles que nous arriverons à conserver un cadre et une qualité de vie acceptables pour tous sans avoir à passer par des mesures contraignantes voire coercitives. Quand les nécessités feront lois, il ne sera plus temps de se remémorer l'époque où nous avons le choix de faire autrement.

Xavier DAVADANT

## LES RECYCLERIES : PÉDAGOGIQUES ET SOCIALES



La Recyclerie ou Ressourcerie gère, sur un territoire donné, un centre de récupération, de valorisation, de revente et d'éducation à l'environnement. Elle donne priorité à la réduction, au réemploi puis au recyclage des déchets en sensibilisant son public à l'acquisition de comportements respectueux de l'environnement. Son activité est inscrite dans le schéma de gestion des déchets du territoire ([www.ressourcerie.fr](http://www.ressourcerie.fr)).

La Recyclerie met en œuvre des modes de collecte des déchets (encombrants,...) qui préservent leur état en vue de les valoriser prioritairement par réemploi/réutilisation puis recyclage. Issue de l'économie solidaire et acteur du développement local, la Recyclerie est ancrée dans le territoire local par les partenariats qu'elle tisse. Elle crée des emplois durables et met au cœur de son activité ses salariés, privilégie un service de proximité à la population.

Les Recycleries & Ressourceries ont quatre activités principales, complémentaires :

- la collecte séparative des déchets d'origine "encombrants ménagers" ou "déchets industriels banals", en préservant leur état, en vue d'une valorisation par réemploi, pour détourner un maximum de tonnage de la mise en décharge
- le tri, le contrôle, le nettoyage, la réparation de ces objets, afin de leur rendre leur valeur ; le démontage, la dépollution des objets non réutilisables afin de les recycler dans les filières adéquates,
- la revente de ces objets afin d'assurer une part de ressources propres et d'offrir les biens revalorisés à faible prix, aux personnes qui en ont besoin,
- l'éducation à l'environnement, auprès des usagers des services de collecte, des clients des lieux de vente des produits réemployables, promotion de l'éco-citoyenneté.

Perrine DYON





**Un constat : des producteurs en difficultés**

Les règles du commerce international affectent aujourd'hui les petits producteurs souvent originaires de pays tropicaux. En effet, selon l'ONU, sur les 840 millions de personnes qui souffrent de la faim en 2005, 800 millions d'entre eux sont des agriculteurs...

**Les principes du commerce équitable**

En réponse aux difficultés de ces agriculteurs, le commerce équitable a été créé afin de " replacer l'homme au centre des échanges ". En effet, le commerce équitable a pour principal objectif d'assurer une juste rémunération aux producteurs. Celui-ci permet également de garantir les droits fondamentaux des personnes ou encore de créer une relation de confiance entre les différents acteurs.

**Le développement du commerce équitable**

Les logos, les offres, les lieux de distribution, et les rayonnages en grandes surfaces comme en magasins spécialisés dans le commerce équitable se multiplient. L'absence de label public complexifie l'achat de produits issus du commerce équitable. Il existe plusieurs

logiques de garantie différentes qui se recoupent avec d'autres distinctions internes au secteur du commerce équitable :

- La labellisation des produits
- La reconnaissance des structures
- La labellisation de filières (le plus fiable)

Quelques logos pour se repérer



Max Havelaar France et FLO-International apposent ce logo sur des produits contrôlés comme équitables.



WFTO délivre ce logo à des structures contrôlées et qu'elle reconnaît comme "organisation de commerce équitable".



La PFCE permet à ses membres d'utiliser ce logo. Il atteste de leur appartenance au collectif après un processus d'évaluation de leur activité dans le commerce équitable.



Organismes du secteur textile faisant l'objet d'un contrôle et qui satisfont aux critères du cahier des charges (labellisation de la filière).

Romain FAVIER

**LABELS BIO : SUIVEZ LE GUIDE**

Nous pouvons remarquer que de plus en plus de produits affichent des promesses éthiques, de qualité. Il est nécessaire de ne pas être ignorant quant à la signification des logos affichés sur le consommable :

- Les marquages réglementaires obligatoires retracent des informations qui doivent figurer sur certaines catégories de produits car un texte de loi l'exige (étiquette énergie).
- Les labels officiels sont mis en place par les pouvoirs publics et font partie des marquages faisant l'objet d'un contrôle indépendant (Agriculture Biologique).
- Les marquages volontaires faisant l'objet d'un contrôle indépendant apportent la garantie d'un niveau de performance environnementale ou sociale définie par un référentiel précis et contrôlée par un organisme indépendant (ex : Max Havelaar).
- Les marques privées et auto-déclarations non spécifiques à une marque, sont à surveiller. Elles proposent une particularité non contrôlée par un tiers indépendant, donc sous la seule responsabilité de l'entreprise qui l'utilise.

Jean-Pablo VEZOLI



**Contacts et bibliographie**

- [www.mescoursespourlaplanete.com/Labels/](http://www.mescoursespourlaplanete.com/Labels/)
- <http://www.ecolabels.fr/fr/recherche-avancee/categories-de-produits-ou-de-services-certifies>
- <http://ecocitoyen.ademe.fr/>
- [www.defipourlaterre.org](http://www.defipourlaterre.org)
- [www.pefc-france.org](http://www.pefc-france.org)

- [www.ecolabels.fr](http://www.ecolabels.fr)
- [www.mtaterre.fr](http://www.mtaterre.fr)
- [www.pfce.org](http://www.pfce.org)
- brochures disponibles au CEDER
- L'écolo-écono de C. GLADEL Ed. M.LAFOND
- 24 h d'éco-gestes à la maison de B. GENTY et G. VIRLONNET Ed. FLEURUS

### L'UNION DES ENTREPRISES DU NYONSAIS : TOURNÉE VERS L'ENVIRONNEMENT

L'Union des Entreprises du Nyonnais a subi de profonds changements ces dernières années. Grand acteur de la vie quotidienne nyonnaise, fidèle partenaire du CEDER dans ses campagnes d'éco-communication, l'association se penche de plus en plus sur des gestes environnementaux. entretien avec Raphaël DELAYE REYNAUD, son président.

#### Qu'est-ce que l'éco-consommation ?

C'est une thématique dans l'air du temps. Globalement ce sont des attitudes et certainement des comportements à changer. L'éco-consommation est tournée vers l'avenir, les commerçants sont là pour montrer l'exemple et enfoncer le clou dans leurs commerces. Chacun s'y retrouvera : les promotions et les sacs réutilisables peuvent jouer sur cette thématique ou sous d'autres initiatives.

Il faut s'adapter aux clients tout en faisant passer le message.

L'UEN peut également entamer une modélisation pour faire école et



Sacs bio en amidon de pomme de terre

#### Quelles sont vos actions dans le domaine de l'environnement et de l'éco-consommation ?

En interne nous favorisons les envois par mail pour éviter les courriers acheminés par la poste et donc par voiture. Nous nous orientons sur l'utilisation systématique de papier recyclé. Nous savons que nous avons un gros travail de sensibilisation car tous les commerçants ne sont pas au fait de l'environnement. Dans l'idée, nous pourrions, avec le CEDER, développer une action de sensibilisation forte qui pourrait passer par la mise en place d'une charte qui engage les commerçants à certaines obligations en faveur de l'environnement : réduction d'énergie, d'eau, sacs kraft, papier recyclé... Il pourrait afficher sur sa vitrine ses actions de manière lisible et visible. Nous savons que c'est un grand chantier et qu'il va falloir faire entrer la démarche dans les mentalités.

Personnellement, je fais des choix en privilégiant le verre pour mes produits plutôt que le plastique, je donne des sacs kraft, de plus en plus de personnes refusent les sacs et viennent avec leur cabas. Cela permet de créer un échange nouveau avec les clients et les sensibiliser. Chaque commerçant en fonction de son métier doit trouver son message et sa démarche. Côté emballages, j'utilise du carton recyclé et je vais rapidement à la déchetterie pour ne pas laisser dans les containers ce

qui est triable et encombrant.

Ce point précis est important pour les commerçants car le tri et les emballages sont importants. A Nyons, la déchetterie n'est pas très adaptée aux commerces. Pas toujours accessible, il y a parfois de l'attente. Les containers sont très hauts et n'aident pas à la manipulation. Comme à Valréas la déchetterie devrait être repensée en plus grand et plus pratique, faire plusieurs circuits (ou containers en cercle) avec des voies "rapides" pour ne pas décourager les commerçants qui ferment leur magasin dans ce temps.

“ Nous savons que c'est un grand chantier et qu'il va falloir faire entrer la démarche dans les mentalités ”

pourquoi pas mobiliser toutes les autres associations des commerçants du département ?



R. DELAYE REYNAUD, président de l'UEN

“ L'éco-consommation est tournée vers l'avenir, les commerçants sont là pour montrer l'exemple ”

#### Le mot de la fin ?

L'éco-consommation à Nyons c'est aussi le futur salon de l'habitat que nous essayons de mettre en place en présentant des matériaux bio et tous les corps de métier. Nous souhaitons nous appuyer sur la démarche environnementale. Le concept du salon permettra d'expliquer les engagements écologiques de tous et mettre à niveau ceux qui n'ont pas encore réfléchi au sujet. L'environnement se généralise dans tous les métiers, ce peut être un surcoût vite rentabilisé par l'engagement environnemental qui en ressort.

Interview réalisée par Perrine DYON

## TEXTILES BIOLOGIQUES : COMMENT CHOISIR ?

Parmi les démarches que tout éco-consommateur peut faire, il nous a semblé intéressant d'étudier le domaine des textiles biologiques qui présente quelques spécificités à connaître pour s'habiller en connaissance de cause dans le respect du travail humain et de l'environnement. L'habillement est un des besoins fondamentaux de tout être humain et tout vêtement a une histoire avant d'être porté. Par Romain FAVIER en partenariat avec Prioriterre (74)



Fleur de coton

### S'habiller responsable

Aujourd'hui nous disposons d'un choix quasi-illimité pour nous habiller, mais comment faire le bon choix tout en respectant l'environnement ?

Contrairement aux idées reçues, il ne faut pas tenir compte uniquement de la composition d'un vêtement. En effet, des matières premières au recyclage, le cycle de vie d'un vêtement comporte plusieurs étapes qui ne doivent pas être oubliées.

Chaque produit comporte de manière invariable des phases définies dans lesquelles sont utilisées l'énergie, la main d'œuvre... :

Extraction des matières premières > Fabrication > Distribution > Utilisation > Fin de vie

### La règle des 3 R

Avant d'acheter un vêtement neuf, pensez à :

- Réutiliser... les vêtements (seconde main) disponibles auprès des associations ou bien à utiliser les trocs

sur internet

- Recycler... plutôt que de jeter vos vêtements, donnez-les à des associations.

- Réduire... l'achat de vêtements neufs en faisant réparer si c'est possible vos vêtements usagés par des professionnels.

### Connaître la composition de ses vêtements

Savoir choisir en connaissance de cause : fibres naturelles (chanvre, lin, coton, bambou...) ou chimiques (issus du pétrole par exemple), il faut connaître leurs impacts sur l'environnement !

Les fibres chimiques ne sont pas forcément synonymes de pollution. Prenons le cas du Lyocell, fibre chimique artificielle biodégradable, fabriquée à partir d'un mélange de pulpe de bois. Sa production utilise un solvant organique non toxique recyclable et récupérable à plus de 99,5 %.

En revanche le coton, fibre naturelle végétale, nécessite pour la production d'un kilogramme, 75 grammes de pesticides, 2 kg d'engrais chimique et 7 000 à 29 000 litres d'eau.

Privilégiez de toute façon les fibres naturelles issues de l'agriculture biologique ou du commerce équitable qui permettent une traçabilité du produit.

### L'utilisation : l'étape la plus polluante

L'utilisation est la phase la plus polluante du cycle de vie d'un vêtement. Pourtant il suffit de quelques gestes simples pour limiter cette pollution : laver vos vêtements à froid ou à basse température (30°), choisir des lessives écologiques sans augmenter les doses de lessive pour autant, repasser uniquement quand cela est indispensable...

### Les labels comme garantie

Les labels peuvent garantir la durabilité

du mode de culture, l'innocuité des traitements et teintures et les conditions de travail décentes des salariés de la filière.

Il en existe plusieurs qui sont reconnaissables et consultables sur [www.ecoloinfo.fr](http://www.ecoloinfo.fr).

Choisir ses vêtements est également un défi humain et citoyen, il apparaît donc intéressant de réfléchir son achat plutôt que de suivre ses impulsions.



chaussettes en bambou



Body en coton biologique



## L'ASTUCE DU COURRIER DU CEDER : Se transporter malin...

**Les transports sont responsables de la majeure partie de nos émissions gaz à effet de serre. Dans les changements de comportements primordiaux à faire nous pouvons agir concrètement et rapidement. Si chacun à sa mesure réduit son allure, et utilise des moyens alternatifs et doux, nous pourrions diminuer fortement non seulement notre consommation mais permettre à la planète de respirer un peu mieux et de trouver un second souffle...**

Réalisé par Romain FAVIER

## DE LA RÉFLÉXION À L'ACTION...

Dans notre région, les déplacements représentent à eux seuls près de 32 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) loin devant les industries et le secteur résidentiel (17 %)<sup>1</sup>.

Agir pour une réduction des émissions polluantes induit une modification fondamentale des pratiques de déplacement.

Voici quelques solutions pour réduire ses émissions de GES...

### Penser "comportement"

Avant d'envisager toute modification du moyen de transport, le comportement de chacun peut avoir une influence sur l'environnement.

En effet, bien entretenir son véhicule, conduire doucement et pas trop vite réduisent déjà notre impact. De plus, l'utilisation de la climatisation augmente la consommation de 20 % en ville.

### Transports doux et partagés

Il existe une alternative aux transports conventionnels : les mobilités douces. Elles se composent de deux formes de transport : les transports dits "doux" et les transports automobiles partagés...

#### - La marche à pied

C'est le mode de transport universel. Il suffit de huit minutes pour parcourir 500 mètres, en ville 27 % des

déplacements s'effectuent à pied<sup>2</sup>.

#### - Le vélo

Rapide, non-polluant, pas cher et sportif, le vélo a beaucoup de qualités. C'est le transport le plus rapide pour effectuer des distances inférieures à six kilomètres en ville<sup>2</sup>. Dans notre région allier vélo et transport ferroviaire est possible ! ([www.ter-sncf.com/rhone\\_alpes/](http://www.ter-sncf.com/rhone_alpes/))

#### - Covoiturage et auto partage

Le covoiturage permet de limiter le nombre de véhicules sur nos routes. Des économies sont réalisées tout en préservant notre environnement. En pleine expansion, des initiatives voient le jour : la commune de Dieulefit vient de réaliser un parking pour le covoiturage ! De nombreux sites

gratuits mettent en relation les intéressés (<http://ecovoiturons.overblog.com>).

Uniquement présent dans les villes de Lyon et de Grenoble dans notre région, l'auto partage permet de réduire également le nombre de véhicules en circulation puisqu'un véhicule auto partagé évite l'achat de huit véhicules individuels<sup>2</sup>.

N'hésitez pas à utiliser ces modes de déplacement doux, c'est bon pour l'environnement !

Si toutefois vos besoins vous obligent à acheter un nouveau véhicule, exigez l'étiquette énergie la moins polluante!

(1) Source observatoire de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre de Rhône-Alpes

(2) Source région Rhône Alpes





**ASTER : LE BOIS EN DRÔME**

Le SMBP (Syndicat Mixte des Baronnies Provençales) porte le programme ASTER Bois (Actions de Solidarité avec les TERRitoires) sur son territoire en partenariat avec les Pays Sisteronais-Buëch et Une Autre Provence.

Le SMBP a pour mission de coordonner les actions autour du bois-énergie mises en œuvre. L'objectif est d'optimiser les moyens existants afin de favoriser l'utilisation de cette énergie renouvelable et de développer la filière d'exploitation locale du bois.

Il a aussi pour mission de "dynamiser" la filière bois-énergie en mettant en œuvre des moyens d'information, de sensibilisation et d'accompagnement des porteurs de projets potentiels en lien avec les programmes de sensibilisation et d'accompagnement pré-existants. La mise en œuvre des différentes actions programmées s'effectue en partenariat étroit avec les partenaires techniques de la filière bois-énergie du territoire. Pour la partie drômoise :

- Le CEDER a pour mission d'accompagner les porteurs de projets tout au long de la conception et la mise en œuvre du projet de chaufferie bois.

- FIBOIS 26/07 a pour mission d'accompagner la structuration de l'approvisionnement en bois-énergie et les projets de plateforme.

François GIRARD

## L'ÉCO-CONSOMMATION SUR LA FOIRE ÉCO-BIOLOGIQUE NATURELLEMENT

Cette année, la 18<sup>e</sup> foire éco-biologique Naturellement a innové en proposant différents pôles pour permettre une rencontre entre le public et les engagements du CEDER. Sur la partie haute de la foire, le pôle territoire présentait les différents projets environnementaux menés par les structures institutionnelles sur le haut Vaucluse et la Drôme provençale. Sur la partie basse de la manifestation, se trouvait le stand éco-consommation.

Cette nouvelle thématique est portée par le CEDER et les dix autres structures du réseau IERA selon un plan d'actions précis formulé à la demande de l'ADEME Rhône-Alpes depuis janvier 2009.

En effet, l'éco-consommation est, aujourd'hui, un enjeu fort pour inciter et accompagner les changements de comportement des citoyens.

Pour faire un diagnostic sur le territoire, connaître les acteurs et ce qui existe déjà, le CEDER a créé spécialement cet espace de rencontre sur la foire.

Les visiteurs ont été interrogés sur

leurs actions et leur perception de cette démarche. Globalement, les personnes présentes ont répondu que l'"éco-consommation est une façon de consommer "juste" en pensant au monde de demain de manière solidaire". C'est aussi "consommer moins de manière plus intelligente dans la vie de tous les jours", "consommer local et bio", c'est "trouver le juste équilibre"...

"Savoir consommer ce dont nous avons besoin", "c'est être consomm'acteur", c'est aussi "prendre soin de ma santé et de celle des autres". L'idée de retour "aux sources", de "consommer des produits non transformés" est très présente dans les témoignages recueillis.

Des changements de comportements sont incontournables et le grand public en a de plus en plus conscience. L'objectif est de créer plus de lien entre la nature et l'homme et les hommes entre eux. Le CEDER se lance dans cette mission en prévoyant de sensibiliser ses différents publics dès cette année.

Perrine DYON





## ÉVÉNEMENT A RETENIR

**Portes ouvertes du CLER samedi 17 et dimanche 18 octobre**

Cette manifestation nationale relayée par le Comité de Liaison des Énergies Renouvelables propose en partenariat avec le CEDER 3 sites exemplaires - **BOIS ET SOLAIRE THERMIQUE À BESIGNAN** le 17 octobre (10 h à 13 h) - **CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SOLAIRES À BOUCHET** le 17 octobre de 15 h à 18 h - **MAISON EN PAILLE DE LAVANDE À MONTJOUX** le 18 octobre de 9 h 30 à 12 h 30.

Vous retrouverez le détail de ces visites dans le programme du CEDER et le programme national sur [www.cler.org](http://www.cler.org)

## PETITES ANNONCES ÉCOLOGIQUES

> Espace annonces relatives à l'environnement, l'écologie (matériel, habitat, services, coup de main, comité d'organisation...) est réservé aux adhérents.

> Nous recherchons des lieux de visites pour le programme des événements du CEDER, merci de nous contacter pour définir les modalités

Contact [p.dyon@ceder-provence.org](mailto:p.dyon@ceder-provence.org)  
Annonces validées par la rédaction qui refusera les offres non conformes à l'éthique de la publication

## PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Programmes disponibles au CEDER ou sur le site

- Campagne "Chaque goutte compte 3" du 20 juillet au 30 septembre : guide, visite, achat groupé de matériel hydroéconome...
- Foire de Montfroc 3 et 4 octobre Montfroc : stand et information
- Salon de l'habitat du 9 au 11 octobre Montélimar : stand et information
- Journée d'information de Jonquières 10 octobre Jonquières : stand et information

- Journées portes ouvertes du CLER les 17 et 18 octobre région de Nyons : cf. encart ci-dessus.
- Visite assainissement écologique 24 octobre à 10 h Taulignan : visite technique d'un assainissement semi-collectif par filtres plantés.
- Semaine de l'énergie et de l'environnement du 2 au 7 novembre Camaret sur Aigues : conférences, visite, expositions... programme disponible au CEDER et en Mairie de CAMARET
- Courrier du CEDER décembre 2009. Bienvenus aux volontaires qui souhaitent rejoindre le comité de rédaction

## INITIATIVES LOCALES

### LE SAC BIO DE L'UNION DES ENTREPRISES DU NYONSAIS

L'union des entreprises du nyonsais s'est engagée depuis deux ans dans une démarche de sensibilisation des clients aux sacs bio compostables. Ainsi, ce sont plus de vingt commerçants qui ont diffusé plus de 37 000 sacs bio en amidon de pomme de terre biodégradables et compostables. Le message porté par ces sacs est très simple : "Merci pour la planète - certifié union des commerçants de Nyons". Ces 2 opérations ont été mises en place en partenariat avec le CEDER et ont reçu un écho favorable tant de la part des commerçants, des clients que des médias. Une troisième opération devrait voir le jour en 2010 dans une campagne plus large toujours sous le thème du Développement Durable et de l'éco-consommation.

Contact [www.uen-nyons.fr](http://www.uen-nyons.fr) ou [infos@uen-nyons.fr](mailto:infos@uen-nyons.fr)

## BIENVENUE

- Romain FAVIER en CDD pour renforcer l'accueil, la communication, les événements, l'éco-consommation en remplacement d'Émilie GARREAU en congé maternité jusqu'au 30 octobre

## CHERCHONS BÉNÉVOLES EN SOUTIEN DES ACTIVITÉS DU CEDER

- Événements - stand, affichage, accueil lors des événements, création de modules de stand, mailings
  - Accueil - standard téléphonique et accueil des visiteurs
  - Documentation - revue de presse, saisie des magazines arrivés...
  - Communication - Comité de rédaction pour le Courrier du CEDER...
- Merci

### Permanences Haut Vaucluse

**lundi 14 h / 17 h à la COPAVO**

Av. G. Péri - VAISON LA ROMAINE  
04 90 36 39 16

**Judi 9 h / 12 h à la Maison du Département**

1, rd-point de l'Arc de Triomphe - ORANGE  
04 90 36 39 16

### Permanences Drôme

**Tous les jours** sauf le mardi matin et le mercredi

toute la journée **9 h / 12 h - 14 h / 17 h**  
CEDER 15, Av. P. Laurens - NYONS

**Vendredi sur RDV 14 h / 17 h à la maison des services publics**

1 av. St Martin - MONTÉLIMAR  
04 75 26 22 53

[www.ceder-provence.org](http://www.ceder-provence.org)  
[ceder@ceder-provence.org](mailto:ceder@ceder-provence.org)

### LE COURRIER DU CEDER

édité et diffusé gratuitement par : Centre pour l'Environnement et le Développement des Énergies Renouvelables

Association Loi 1901

Directeur de publication : Alain Jeune-

Directrice de rédaction : Perrine Dyon -

Conception, mise en page : Perrine Dyon

Rédaction : E.GARREAU, L. PELLERER, X.

DAVADANT, F. GIRARD, R. FAVIER

Photographies : DR - CEDER, sauf mentions contraires

ISSN : 1951-1418 - Dépôt légal : à parution -

Imprimeur : CEDER - 15 av P. Laurens - 26110

NYONS - Parution : trimestrielle - Tirage : 299

exemplaires sur papier recyclé - Contact :

[ceder@ceder-provence.org](mailto:ceder@ceder-provence.org)

Rhône Alpes Région

